

COMPTE RENDU DE COMMISSION

« TRAVAUX- SECURITE »

Jeudi 16 septembre 2021 à 18h30

Présents : NOEL Jérôme, DROUIN Dominique, COLOMINA-RUBIO Manuel, CICGLIA Jean-Antoine, Stéphane RAMART

Excusés : GENGOUX Kévin, PIRET Jean-Claude, VOITON Sébastien

18h30 : Ouverture de séance

1- Résultat analyses des offres Rue Jean-Jaurès

Mr NOEL fait un point sur l'analyse des offres pour les travaux de la rue Jean Jaurès. L'entreprise retenue est la société TISSERONT pour le lot 1 VRD d'un montant de 222 857.40 Euros TTC et le lot 2 AEP d'un montant de 26 118 Euros TTC.

La commission émet un avis favorable.

2- Vente de terrain « les triots »

Mr NOEL informe qu'il restait une parcelle de 450 m² au Lotissement Les Triots et qu'une personne se porte acquéreur au prix de 40€ du m² soit 18 000 Euros.

La commission émet un avis favorable.

3- Vente de terrain

Mr NOEL informe de la volonté du propriétaire de l'habitation du 35 rue Voltaire d'acheter une partie de la parcelle communale située devant son garage représentant 8.72 m² au prix de (en attente du prix du services des Domaines). Les frais de notaires et de géomètre resteront à la charge de l'acheteur.

La commission émet un avis favorable.

4- Travaux restauration de la Collégiale

Mr NOEL informe que dans le cadre des travaux de la Collégiale, il y a lieu de remplacer les cadrans d'horloge, ce qui entraine un avenant d'un montant de 14 918.40 Euros TTC.

La commission émet un avis favorable.

5- Travaux aire de jeu de la vinaigrerie

Mr NOEL informe que la collectivité a reçu une subvention de 6 685 € au titre du dispositif « soutien à l'amélioration du cadre de vie et des services de proximité » pour le projet de création d'une aire de jeux à la vinaigrerie. Ce projet n'était pas prévu au budget cette année mais sachant que les travaux de l'avenue Blanqui sont reportés à l'année prochaine, nous pouvons donc réaliser ces travaux.

La commission émet un avis favorable.

6- Ancienne Mairie de braux

La ville a pour projet de réhabiliter l'ancienne mairie de braux afin d'y installer le siège de l'association Aymon lire.

A cet effet le cabinet vannelle a été recruté pour assurer la maîtrise d'œuvre.

La commission émet un avis favorable.

L'ordre du jour étant terminé, Mr NOEL remercie chaque personne pour leur présence et lève la séance à 19h35.



Pour Extrait Conforme,
Le Maire,

Kevin GENGOUX

Kevin Gengoux
Pour le Maire,
l'Adjoint délégué,